

DEPARTEMENT DE L'AUBE

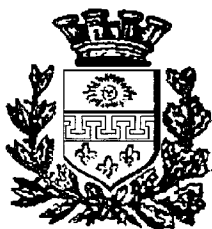
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



27 mai 2026
2026-114

Date de la convocation

21.05.2026

Date de publication

21.05.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 26

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le vingt et un mai deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Kenan SÜSLÜ donne pouvoir à Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Absents excusés : Leïla KORBUT et Alain BARAYON.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Madame Marie-Claude GUELIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

**MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE LED
DU TERRAIN DE FOOTBALL DE L'AGORA (T5) :
APPROBATION DU PROJET ET
SOLLICITATION DE SUBVENTIONS
AUPRÈS DE DIFFÉRENTS ORGANISMES**

La ville de Nogent-sur-Seine s'engage dans la promotion et le rayonnement de la pratique sportive.

La Ville compte près de 3000 pratiquants sportifs regroupés dans près de 37 associations. A quelques exceptions près, toutes les disciplines sont représentées à Nogent-sur-Seine.

Soucieuse des installations sportives mise à disposition des associations sportives, la ville souhaite renforcer et améliorer les conditions d'utilisation du terrain de football de l'Agora.

Cela se concrétisera, par la mise aux normes de l'éclairage en LED du terrain T5.

Ce projet est éligible à un programme de subventions de la Fédération Française de Football par le biais du Fonds d'aide au football amateur (FAFA). La Ville, par ailleurs, sollicitera également tout autre partenaire financier susceptible de s'engager à ses côtés pour partager le financement de cette opération.

Le coût global de l'investissement s'élève à 35 619 €HT.

Madame Leïla KORBUT et Monsieur Alain BARAYON quittent momentanément la séance et ne prennent pas part.

Considérant l'enjeu de ce projet, après en avoir délibéré ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la mise aux normes du terrain de l'Agora tels que décrits ci-avant ;
- approuve l'investissement pour un montant global de 35 619€ HT, comme prévu au budget 2026 ;
- approuve la sollicitation de tout partenaire financier susceptible d'en partager le financement, et en particulier le FAFA ;
- autorise Madame le maire, ou l'Adjoint s'y substituant, à signer tout document relatif à cette opération.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 26 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,


Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,


Marie-Claude GUELIN